

28 Août 2020

Chers parents, chers élèves

J'espère que vous avez passé des vacances sereines, reposantes et en bonne santé après une période bien difficile pour nos jeunes comme pour les adultes. Nous allons faire au mieux pour que les élèves reprennent une vie scolaire la plus normale possible et qu'ils s'épanouissent à NDM.

Nous serons tous là pour les y aider.

Je souhaite vous donner quelques modalités de fonctionnement de l'établissement et en particulier sur la **vie scolaire**.

Cette année, les élèves pourront découvrir un nouveau bureau pour la Vie Scolaire qui se trouve dans une salle au premier étage du collège à droite de l'escalier A. Les surveillants les accueilleront et les guideront. Quant à moi, je serai dans mon bureau habituel situé derrière l'accueil si besoin.

Cette année afin d'éviter les brassages trop importants d'élèves, nous avons créé un sens de circulation dans l'établissement et il leur sera expliqué à la rentrée. Ils devront absolument le respecter.

Concernant les absences de votre enfant, je vous prie de me prévenir le matin même du jour de l'absence au 01.43.68.83.99, et de me faire parvenir un justificatif écrit par vous-même (sur papier libre et non sur le carnet) ou de fournir un certificat médical (non obligatoire mais recommandé quand l'absence est longue) qu'il me présentera avant son retour en cours. Vous pouvez aussi me prévenir par mail ([surge@notredamedesmissions.fr](mailto:surge@notredamedesmissions.fr)) et celui-ci fera office de justificatif. Ce sont ces écrits qui justifient l'absence et non l'appel téléphonique!

Pour les absences prévisibles, il est impératif de m'adresser auparavant une demande d'autorisation. Ceci concerne également celles relatives aux sorties anticipées (avant la fin de la journée).

Si votre enfant, demi-pensionnaire, ne mange pas au self exceptionnellement parce qu'il a un rendez-vous médical, une demande écrite doit m'être fournie avant 12h00 afin que je la signe (et non un appel téléphonique).

Je rappelle également que si votre enfant est souffrant au sein de l'établissement, il doit se rendre à l'infirmerie, **les élèves ne doivent en aucun cas téléphoner seuls pour demander qu'on vienne les chercher !**

Je tiens à vous préciser, qu'afin de lutter contre les quelques vols qui peuvent se produire dans l'établissement durant l'année, nous recommandons aux élèves de garder constamment sur eux (aux récréations ou le midi...) les objets de valeurs ou leur argent. Les patinettes doivent être attachées sur le parking.

Car même si le règlement intérieur stipule que l'établissement n'est pas responsable en cas de vol, nous souhaitons tout de même préserver les biens de nos élèves.

Dans le but de responsabiliser nos élèves et d'éviter la gêne occasionnée, nous avons décidé de ne plus recevoir les affaires oubliées (cahiers, livres, devoirs, vêtements d'EPS, portables ...) déposées par les parents à l'accueil ou dans mon bureau. En effet, il est primordial que les élèves assument leurs oublis afin de ne plus recommencer. De plus certains parents peuvent se déplacer au collège mais d'autres sont au travail et il est important d'être juste et que les élèves soient traités de la même façon face aux oublis. Par contre nous acceptons de prendre les lunettes et les clés oubliées et seulement celles-ci.

Enfin je reste à votre disposition pour toute question concernant la vie de vos enfants à Notre Dame des Missions Saint-Pierre.

Je vous souhaite à présent une bonne reprise et une excellente rentrée à tous.

Mme Valat  
Responsable de Vie Scolaire

[surge@notredamedesmissions.fr](mailto:surge@notredamedesmissions.fr)